

Analyse budgétaire 2016

L'exécution budgétaire a été réalisée à hauteur de 105,9% pour les dépenses de fonctionnement et de 129.8% pour les recettes ce qui témoigne de la prudence du budget prévisionnel établi et de la rigueur qui a accompagné cette année en termes de maîtrise des dépenses.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement a augmenté de manière significative en 2016 (+40.68% pour les charges et +35.27% pour les produits) du fait essentiellement des opérations d'ordre entre sections consécutives à la vente du terrain d'entrée de ville (415 000€) à Promoval pour la réalisation du projet Médisanté. Sans cette vente, le budget de fonctionnement aurait même baissé de 3.12% au niveau des charges et augmenté de seulement 2.17% au niveau des produits. Le résultat net de l'exercice global de +301 805.27€ (hors report d'excédent des années antérieures) en hausse de +15.64% par rapport à 2015. On observe une augmentation au niveau des charges financières (+63.16%) qui s'explique par les indemnités de remboursement anticipé de l'emprunt « Entrée de ville », soit 35 962.68€. Sans le paiement de ces indemnités, les charges financières auraient baissé de 6.36%. On peut noter une baisse des charges de personnels au prix d'un très gros travail de réorganisation des services, notamment périscolaires, qui a permis de limiter les recrutements extérieurs mais a entraîné quelques difficultés et dysfonctionnements. L'exercice apparaît concluant d'un point de vue budgétaire mais peu pérenne en l'état compte tenu des difficultés de gestion des personnels en contrats aidés et des absences importantes des personnels titulaires. L'absence d'une secrétaire de mairie assurant la gestion des personnels reporte la charge de travail sur les élus. L'évolution des autres postes de charges témoignent de la rigueur de gestion mise en œuvre.

Pour ce qui concerne les produits de fonctionnement, il faut noter la baisse significative des dotations et participations (-7.55%) qui s'explique en particulier par la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat puisqu'elle correspond en 2016 à la moitié de celle versée en 2012. Si on fait abstraction des produits exceptionnels qui incluent le produit de la vente des terrains d'entrée de ville, les autres postes de produits de fonctionnement accusent globalement de légères augmentations.

La situation budgétaire 2016 de la commune est saine et permet d'envisager l'année 2017 avec sérénité sans recours à l'augmentation de la fiscalité locale. La fin des imputations, en charges et en produits, correspondant au nouveau groupe scolaire va permettre de lancer de nouveaux projets notamment en matière d'équipements. La mise à l'étude des anciens bâtiments de l'école va pouvoir être lancée rapidement.

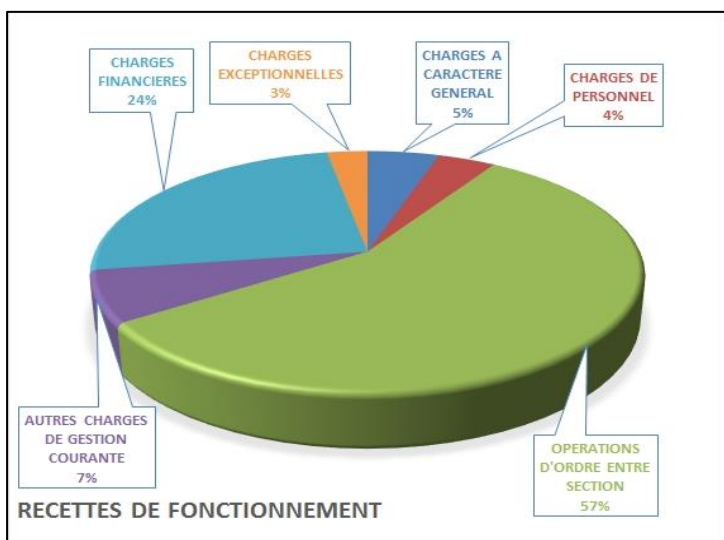
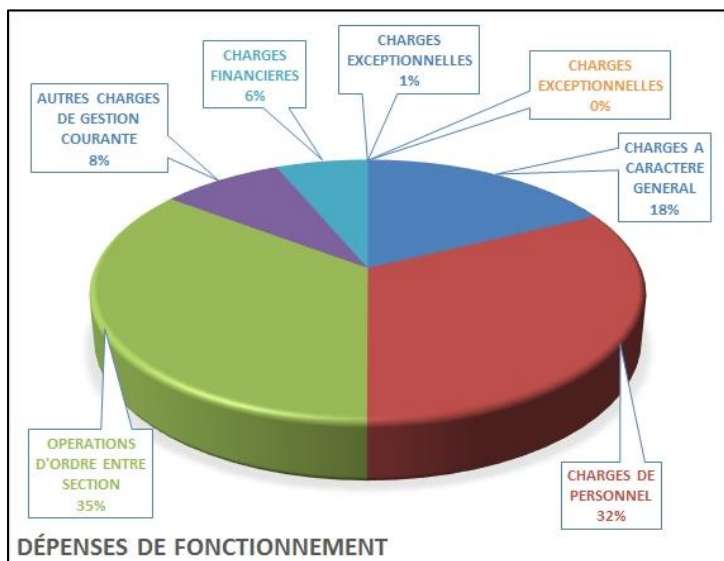
BUDGET D'INVESTISSEMENT

Comme pour les exercices antérieurs, c'est le financement du nouveau groupe scolaire qui impacte significativement le budget d'investissement avec notamment en 2016 le nouvel emprunt contracté à un taux très intéressant (1.81% sur 20 ans).

Les principaux travaux et investissements réalisés au cours de 2016 ont été les suivants :

- Construction de l'école élémentaire
- Construction du parking et du chemin pour le groupe scolaire
- Remplacement des matériels volés aux ateliers (équipements électroportatifs)
- Equipements de vidéo projection interactive des salles de classes
- Achats et remplacements d'illuminations pour les fêtes de fin d'année
- Achats de mobilier et d'équipements pour la médiathèque
- Achat d'une auto laveuse
- La végétalisation des abords de l'école élémentaire
- La rénovation des chaussées sur l'ensemble du réseau communal

BUDGET COMMUNAL 2016 SECTION FONCTIONNEMENT	
FONCTIONNEMENT	2016
DEPENSES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	236465,27
CHARGES DE PERSONNEL	430372,68
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	469615,45
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	111735,86
CHARGES FINANCIERES	84402,39
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31,80
DIVERS	0,00
TOTAL	1332623,45
RECETTES	
ATTENUATIONS DE CHARGES	80635,89
PRODUITS DES SERVICES	65147,57
IMPOTS ET TAXES	926156,00
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	114405,46
PRODUITS EXCEPTIONNELS	402396,49
AUTRES PRODUITS	45687,31
TOTAL	1634428,72



CONCLUSION

La maîtrise des dépenses, tant d'investissement que de fonctionnement, permet aujourd'hui de continuer à dégager de l'excédent budgétaire et de ne pas augmenter les impôts en 2017 comme au cours des six dernières années. La taxe d'habitation reste donc à 6.93%, la taxe foncière sur le bâti à 13% et la taxe foncière sur le non-bâti à 45.15%.

BUDGET COMMUNAL 2016 SECTION INVESTISSEMENT	
INVESTISSEMENT	2016
DEPENSES	
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	27600,00
OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	270817,30
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11808,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24985,10
IMMOBILISATIONS EN COURS	743172,27
TOTAL	1078382,67
RECETTES	
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	469615,45
EMPRUNTS DETTES ASS.	400000,00
DOTATION FONDS DIVERS RESERVES	427470,29
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	60116,00
TOTAL	1357201,74

BUDGET PREVISIONNEL 2017

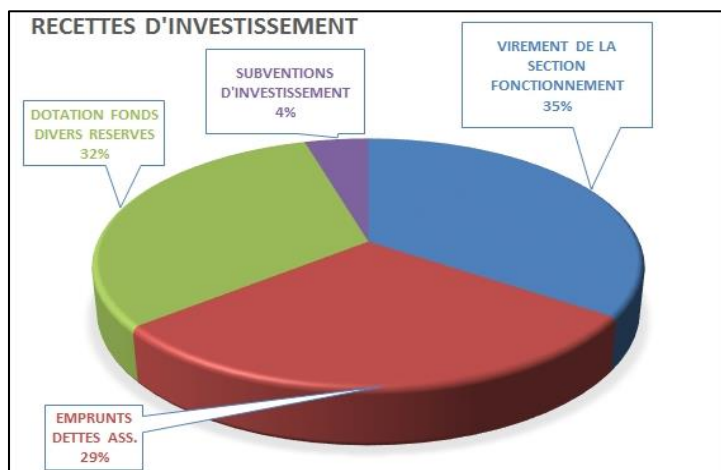
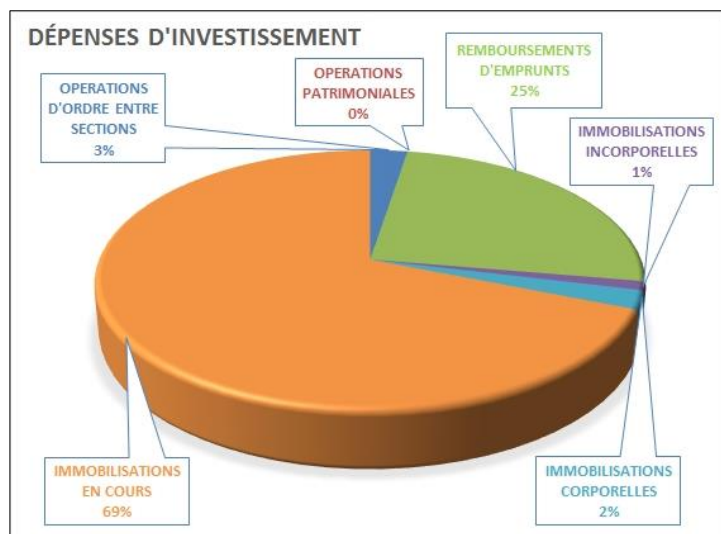
Le budget primitif a été équilibré sans recettes fiscales supplémentaires. La construction du budget 2017 a été réalisée sur la base des restes à réaliser de 2016 en reportant les sommes et en ménageant des marges de manœuvre, notamment en fonctionnement, afin de pouvoir faire face aux dépenses dont la baisse atteste de leur maîtrise.

La prudence qui prévaut lors de l'élaboration du budget prévisionnel conduit à majorer les dépenses et à être prudent avec les recettes escomptées tout en respectant la sincérité budgétaire.

Compte tenu des équilibres budgétaires de la section d'investissement et du montant des restes à réaliser inscrits au budget, la décision a été prise de ne reporter en investissement que 2/3 de l'excédent de fonctionnement de l'année 2016 soit 250 000 € et donc de conserver 195 159.28 € en section de fonctionnement. Cette dernière somme a été ventilée dans les différents comptes de charges de fonctionnement en particulier les charges à caractère général qui comportent les comptes les plus sollicités.

Cette décision résulte de la volonté de procéder à un abondement des comptes d'investissement concernés par les projets éventuels qui verraient le jour au cours de 2017 et qui ne peuvent être budgétés actuellement. C'est donc ce qui explique que les charges à caractère général augmentent de 18% au niveau du budget prévisionnel 2017.

Les charges de personnel représentent 38,08% des charges de fonctionnement (contre 38.86% en 2016 et 42.29% en 2015) mais il faut tenir compte du gonflement artificiel des charges à caractère général. Sur la base des sommes imputées en 2016, les charges de personnel représentent près de 45% du total.



Au niveau des investissements, outre les soldes de financement de la construction de l'école élémentaire, un certain nombre d'achats ou de travaux sont envisagés ou prévus :

- Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments publics (église, salle des fêtes, WC publics, ...)
- Mise en accessibilité des équipements communaux (plateau d'Orgères, cimetière, ...)
- Rénovation de la salle des fêtes (remplacement du rideau de scène, revêtement de la scène, peinture des murs, changements des fenêtres par des doubles vitrages, ...)
- Achat d'un panneau d'information électronique pour l'entrée de ville
- Changement des photocopieurs de la mairie et de l'école
- Achat de matériel de sonorisation
- Réalisation d'aménagements piétonniers et modes doux (ex : cheminement le long de la RD1 à hauteur de l'espace santé)
- Réalisation d'enrobés des trottoirs
- Poursuite de l'achat de matériel d'illumination
- Réalisation de barrières pour sécuriser le cheminement des enfants des écoles
- Réalisation d'aménagements de sécurité pour réduire la vitesse dans les zones fréquentées par les piétons (rue de la Paix, avenue du Stade, route du Salérieu, ...)